

n° 6

février 2013

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/)

**NOUVEAU**

Version  
numérique  
interactive

Cet ouvrage est édité par  
**Le ministère  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**  
Sous-direction des systèmes  
d'information et  
études statistiques  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**  
Olivier Lefebvre

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger

**Auteurs**  
Feres Belghith  
Marc Bideault  
Annie Bretagnolle  
Luc Brière  
Julien Calmand  
Jean-Pierre Dalous

Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Brigitte Dethare  
Ghislaine Filliatreau  
Samuel Fouquet  
Joëlle Grille  
Clément Guillo  
Caroline Iannone  
Christophe Jagers  
Martine Jeljoul  
Nadine Laïb  
Simon Le Corgne  
Béatrice Le Rhun  
Nicolas Le Ru  
Isabelle Maetz  
Claude Malègue  
Stéphane Montenache  
François Musitelli  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Pascale Poulet-Coulibando  
Chris Roth

Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Fanny Thomas  
Élise Verley

**Conception graphique**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

**Vente DEPP/DVE**  
61, 65, rue Dutot  
75735 Paris cedex 15



# Sommaire

## enseignement supérieur

|    |      |  |
|----|------|--|
| 01 | p 14 | La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur                                     |
| 02 | p 16 | La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE                         |
| 03 | p 18 | L'aide sociale aux étudiants   |
| 04 | p 20 | Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR       |
| 05 | p 22 | les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR   |
| 06 | p 24 | Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs                                  |
| 07 | p 26 | La réussite au baccalauréat  |
| 08 | p 28 | Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification |
| 09 | p 30 | L'accès à l'enseignement supérieur   |
| 10 | p 32 | Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur     |
| 11 | p 34 | La scolarisation dans l'enseignement supérieur   |
| 12 | p 36 | L'apprentissage dans le supérieur  |
| 13 | p 38 | Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur                                    |
| 14 | p 40 | La vie étudiante : fragilités psychologiques   |
| 15 | p 42 | La vie étudiante : transports et déplacements quotidien                                  |
| 16 | p 44 | La vie étudiante : le travail rémunéré   |
| 17 | p 46 | Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE   |
| 18 | p 48 | Les parcours et la réussite à l'université   |
| 19 | p 50 | La formation continue dans l'enseignement supérieur                                      |
| 20 | p 52 | le niveau d'études de la population et des jeunes  |
| 21 | p 54 | le niveau d'études selon le milieu social  |
| 22 | p 56 | l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)               |
| 23 | p 58 | Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur                      |
| 24 | p 60 | Les étudiants handicapés à l'université  |
| 25 | p 62 | la parité dans l'enseignement supérieur  |

## recherche

- 26 p 64 Le financement et l'exécution de la R&D en France
- 27 p 66 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 28 p 68 Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 29 p 70 L'effort de recherche et développement en France
- 30 p 72 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 31 p 74 Le financement des activités de recherche et développement
- 32 p 76 Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 33 p 78 Les moyens humains de la recherche et développement
- 34 p 80 La formation par la recherche
- 35 p 82 Les dépenses de recherche dans les organismes publics
- 36 p 84 Les chercheurs en entreprise
- 37 p 86 Les Jeunes Entreprises Innovantes
- 38 p 88 La R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 39 p 90 la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 40 p 92 La recherche en environnement
- 41 p 94 La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
- 42 p 96 Les publications scientifiques de la France
- 43 p 98 Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 44 p 100 La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 45 p102 La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

**En 2010, les étudiants consacrent en moyenne une heure par jour à leurs déplacements. Les modalités des déplacements quotidiens domicile-études des étudiants varient nettement selon leur autonomie résidentielle et leur mode de logement : les étudiants vivant chez leurs parents (cohabitants) sont ceux qui font les trajets le plus longs, le plus souvent en voiture, et qui ont les dépenses de transports les plus élevées.**

Le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études varie peu au fil des années : en 2010, les étudiants résident en moyenne à 31 minutes de leur lieu d'étude (*graphique 01*), contre 32 minutes en 2006 et 31 minutes en 2003. Plus l'agglomération est importante, plus le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études s'allonge : de 20 minutes lorsque l'étudiant vit dans une agglomération de 100 000 à 200 000 habitants à 51 minutes lorsque l'étudiant vit en Ile-de-France. Les unités urbaines de moins de 100 000 habitants et Paris intra-muros font exception. Pour les premières, la plus faible concentration d'établissements d'enseignement supérieur à proximité du lieu de résidence contribue à l'allongement des trajets quotidiens (34 minutes). Pour les étudiants qui vivent à Paris, au contraire, la densité du réseau de transport et la concentration de nombreux établissements d'enseignement supérieur expliquent un trajet domicile-établissement limité à 34 minutes.

Cette moyenne recouvre des différences assez importantes selon le degré d'autonomie résidentielle et le type de logement occupé (*tableau 02*). Ainsi les cohabitants, qui vivent encore chez leurs parents, mettent en moyenne 41 minutes pour se rendre dans leur établissement d'enseignement contre 29 minutes pour les décohabitants indépendants, qui dorment chez leurs parents moins de 2 nuits par mois. La décohabitation a bien un rôle fonctionnel de rapprochement au lieu d'études. Parmi les décohabitants, on observe à nouveau des situations contrastées : les temps de transport varient nettement selon que l'étudiant vit dans

un logement individuel (27 minutes) ou en résidence universitaire (19 minutes), souvent située à proximité immédiate du lieu d'études.

Les étudiants déclarent dépenser en moyenne 62 euros par mois en frais de transport (*tableau 02*). Les étudiants vivant en résidence collective, plus proche de leur lieu d'études, sont ceux qui ont les dépenses mensuelles en transport les plus faibles (52 euros). Utilisant plus fréquemment la voiture (près de la moitié utilise la voiture contre moins d'un tiers des décohabitants) et plus souvent logés à distance de leur lieu d'études, les cohabitants dépensent, quant à eux, 64 euros par mois en transport.

Plus d'un étudiant sur deux utilise habituellement les transports en commun pour les trajets quotidiens entre le domicile et l'endroit où il suit ses enseignements (*tableau 03*). Ils sont 46 % à faire ces trajets à pied et 35 % à utiliser la voiture (seul ou à plusieurs). L'utilisation de la bicyclette (9 %) et des deux-roues motorisés (1 %) est beaucoup plus rare.

Le profil de l'usager des transports publics est presque symétriquement l'inverse de celui de l'automobiliste. Ainsi, les décohabitants utilisent beaucoup plus les transports en commun (54 %). A l'inverse, les cohabitants utilisent moins les transports en commun notamment parce que cela représente plus fréquemment une contrainte pour eux : lorsqu'ils les utilisent pour rallier leur lieu d'études, ils sont 40 % à déclarer devoir effectuer des changements durant leur trajet contre 23 % des décohabitants.

La 6<sup>ème</sup> édition de l'enquête Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été réalisée au printemps 2010. L'échantillon a été élargi par rapport aux éditions précédentes. L'enquête couvre, en plus des universités et des classes supérieures de lycée interrogées jusqu'alors, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion et vente, les instituts de formation en soins infirmiers et les écoles sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication. Plus de 130 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur Internet. 33 009 étudiants ont participé, soit un taux de réponse légèrement supérieur à 25 %.

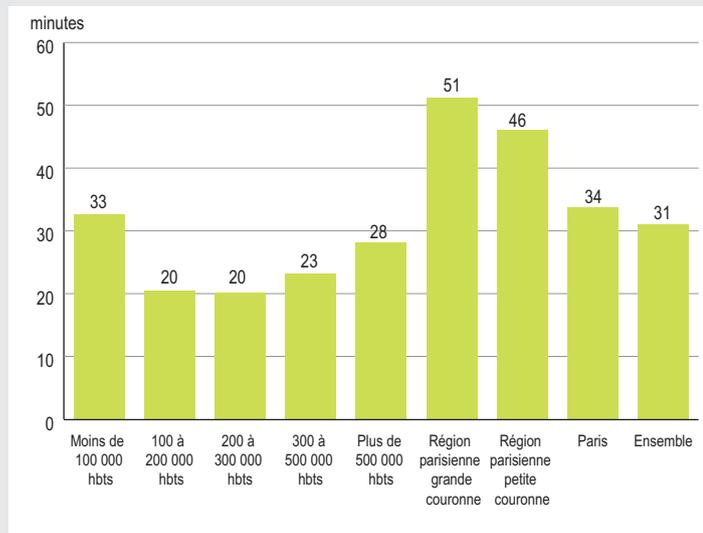
Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Les enquêtés représentent ainsi les 2 150 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2009-2010 dans ces formations, soit 85 % des effectifs de l'enseignement supérieur.

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

Champ : étudiants inscrits l'année 2009-2010 en universités (France métropolitaine + DOM + COM), instituts catholiques, classes supérieures de lycée (CPGE et STS, publics MEN-MESR, France métropolitaine), écoles d'ingénieurs (cycle ingénieur), écoles de management (écoles des groupes I et II reconnues par l'Etat), instituts de formations en soins infirmiers et écoles artistiques et culturelles du Ministère de la culture et de la communication.

## 01 Temps de trajet moyen domicile-lieu d'études (en minutes)

France entière



Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

## 02 Temps de trajet et dépenses mensuelles de transport suivant le type de logement et le degré d'autonomie des étudiants

France entière

|                                | Temps de trajet moyen domicile établissement (en minutes) | Dépenses moyennes mensuelles de transport (en euros) |
|--------------------------------|---|--|
| <b>Logement</b>                |   |  |
| Chez les parents               | 41  | 64   |
| Logement individuel            | 27  | 63   |
| Résidence collective           | 19  | 52   |
| <b>Autonomie résidentielle</b> |   |  |
| Cohabitant                     | 41  | 64   |
| Décohabitant indépendant       | 29  | 60   |
| Décohabitant semi-indépendant  | 18  | 63   |

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

## 03 Mode de transport domicile-lieu d'études suivant le type de logement et le degré d'autonomie des étudiants

France métropolitaine + DOM

|                                | Marche à pied | Un seul transport en commun | Plusieurs transports en commun successifs | Voiture seul | Voiture à plusieurs | Bicyclette | Deux-roues à moteur |
|--------------------------------|---------------|-----------------------------|---|--------------|---------------------|------------|---------------------|
| <b>Logement</b>                |               |                             |   |              |                     |            |                     |
| Chez les parents ou l'un d'eux | 34            | 28                          | 40  | 36           | 13                  | 5          | 2                   |
| Dans un logement individuel    | 48            | 32                          | 20  | 23           | 8                   | 12         | 1                   |
| Dans une résidence collective  | 70            | 26                          | 15  | 8            | 6                   | 7          | 0                   |
| <b>Autonomie résidentielle</b> |               |                             |   |              |                     |            |                     |
| Cohabitant                     | 34            | 28                          | 40  | 36           | 13                  | 5          | 2                   |
| Décohabitant Indépendant       | 46            | 31                          | 23  | 21           | 7                   | 12         | 1                   |
| Décohabitant semi-indépendant  | 65            | 31                          | 11  | 19           | 9                   | 9          | 0                   |

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05  
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

**16 €**

DEPP 005 12 450  
ISSN 1962-2546

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2013  
ISBN 978-2-11-099374-8

